

e ville-bondy.fr ARRETE N°A2024 413

Autorisation momentanée du stationnement sur l'Avenue Carnot

LE MAIRE DE BONDY,

VU les articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la route et notamment les articles R 417-10 et R411-25,

VU le Règlement de Voirie Communale adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2017,

VU la demande formulée par L'entreprise DEMEXPERT SARL -66 Avenue des Vosges - 67000 - STRASBOURG tendant à interdire le stationnement sur l'Avenue Carnot pendant une opération de déménagement au droit du n°41 sur la piste cyclable,

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: Du lundi 06 janvier 2025 et jusqu'au mardi 07 janvier 2025, le stationnement d'un véhicule sera autorisé sur la piste cyclable au droit du n°41 de l'Avenue Carnot

<u>ARTICLE 2</u>: Le cheminement des piétons sera maintenu en permanence, sur trottoir en toute sécurité.

ARTICLE 3: Les pré signalisations et signalisations de cet arrêté seront mises en place par les soins de la Ville.

<u>ARTICLE 4</u>: En vertu du Règlement de Voirie Communale, le tarif d'occupation du Domaine Public sera perçu par la trésorerie au profit de la Ville de Bondy.

ARTICLE 5: Monsieur le Commissaire de la Police Nationale et Monsieur le Chef de service de la Police Municipale de Bondy, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commissaire de Police Nationale,
- Monsieur le Capitaine commandant la 14ème Compagnie de la Brigade des Sapeurs -Pompiers de Paris
- Monsieur CHARRIER, chef de service de la Police Municipale de Bondy
- Monsieur le Directeur de la Société DEMEXPERT SARL –66 Avenue des Vosges 67000- STRASBOURG
- Monsieur le Directeur de la Prévention et de la Valorisation des Déchets –
 Etablissement Public de Territoire EST ENSEMBLE 100, rue Gaston Roussel 93230 ROMAINVILLE,
- Monsieur le Directeur de la Société SAMSIC PROPRETE URBAINE Impasse des Marais - 94000 CRETEIL,



- Madame BASTIEN Directrice Pôle Espaces Publics et de l'Environnement de la Mairie de Bondy,
- Monsieur le Directeur de la société INDIGO-1 Place des Dégrès-TSA 43214-92919 la Défence CEDEX,
- Monsieur LUTZ Pôle Espaces Publics et de l'Environnement de la Mairie de Bondy,
- Monsieur BELLAOUEDJ Pôle Espaces Publics et de l'Environnement de la Mairie de Bondy,
- Monsieur BELHOUCINE Pôle Espaces Publics et de l'Environnement de la Mairie de Bondy.

Fait en Mairie à Bondy, le 13 décembre 2024

Pour le Maire

Lauren HERVE Maire de Bondy

1ER Adjoint au Maire Conseiller régional